

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Téléphone : 02 37 31 81 01

Courriel : [mairie@aunay-sous-auneau.fr](mailto:mairie@aunay-sous-auneau.fr)

**MAIRIE D'AUNAY-SOUS-AUNEAU**

28700

## **DÉCISION N° 916 du 17/08/2023**

### **NOMENCLATURE N° 1-4 (Autres contrats).**

**Objet** : Acquisition de mobiliers pour la bibliothèque auprès de l'entreprise KIDEA pour un montant de 467,38€ et l'entreprise BIOLAB pour un montant de 787,24€ (dépenses investissement)

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28/05/2020 modifiée le 30/09/2020 portant décision de déléguer plusieurs compétences au Maire sur la base de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Considérant que Monsieur le Maire a reçu délégation pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés des accords cadre, ainsi que toute décision concernant les avenants dans la limite de 15 000 € T.T.C.

### **DECIDE**

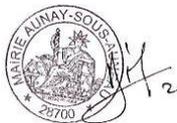
**Article 1** : De l'acquisition de mobiliers pour la bibliothèque auprès de l'entreprise KIDEA pour un montant de 467,38€ et l'entreprise BIOLAB pour un montant de 787,24€ (dépenses investissement)

**Article 2** : Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle elle a été rendue exécutoire.

**Article 3** : Le présent document sera transcrit au registre des décisions du Maire.

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission à la Préfecture le : 17/08/2023
- La notification le :
- L'affichage en Mairie le : 17/08/2023
- La mise en ligne sur le site internet : [www.aunay-sous-auneau.fr](http://www.aunay-sous-auneau.fr) le 17/08/2023



Robert DARIEN

Aunay-sous-Auneau le : 17/08/2023

Le Maire,



Robert DARIEN